

Permis de DPR

Avez-vous besoin d'un site de choix pour une réunion ou un évènement avec de la famille, des amis, des associés ou des collègues ? Pensez aux merveilleuses possibilités offertes par les locaux, parcs, terrains et piscines du Département des parcs et loisirs de DC.

Nous contacter

DPR Permits Office (Division permis DPR)
1250 U St., NW. 1^{er} étage
Metro : Ligne Verte/Jaune
U St/Monument afro-am. guerre civile/Station Cardozo
Téléphone : (202) 671-2597
Courriel : dprperms@dc.gov
Site Web : dpr.dc.gov
Heures d'ouverture : lundi-vendredi * 9h-17h

Où puis-je demander un permis ?

Vous trouverez le formulaire de demande sur notre site Web : DPR.DC.GOV
Cliquez sur Installations et permis, Permis et réservations.

Dans quels cas faut-il un permis ?

Tous les groupes/particuliers doivent avoir un permis pour utiliser un parc, un local, un terrain ou une piscine. Les locaux et piscines ne peuvent avoir un permis que pendant les heures d'ouverture affichées. Les parcs ferment à la tombée de la nuit.

Combien coûte le permis ?

Le coût dépend du type d'évènement et de réservation. Le barème complet des tarifs se trouve sur notre site Web.

Quand puis-je annuler un permis délivré et payé ?

Toutes les annulations doivent être faites par écrit (courriel, fax ou lettre) directement auprès de la division des permis. Notre site Web vous précisera les dates limites pour obtenir un remboursement.

En cas d'annulation 30 jours ou plus avant la date de l'évènement, l'acompte est remboursé entièrement et 75% du permis est remboursé. En cas d'annulation moins de 30 jours avant la date de l'évènement, SEULEMENT l'acompte est remboursé entièrement, mais le permis n'est pas remboursé.

Comment puis-je payer le permis ?

Toutes les locations faites par le Bureau des permis doivent être ENTIÈREMENT payées avant la délivrance du permis. En ligne : carte de crédit (Visa, MasterCard ou Discover uniquement) ; en personne : carte de crédit (Visa, MasterCard ou Discover uniquement) ; chèque ou mandat : à l'ordre de to DC Treasurer. AUCUN règlement en espèces accepté.

Qu'est-ce que la « fenêtre de permis » athlétiques ?

DPR délivre des permis d'utilisation de ses terrains de ballon et de basket pour la saison. DPR a deux saisons de programmation : Automne/hiver et Printemps/été. Les informations pour la saison athlétique la plus récente se trouvent sur notre site Web.

Quelle est la préférence de DPR en ce qui concerne les permis athlétiques saisonniers ?

Si la demande est déposée à temps, pour la programmation des permis saisonniers, DPR attribue les permis selon les préférences suivantes :

6. Programmes de DPR
7. Écoles publiques et à charte de DC
8. Partenaires de DPR (organisations qui ont conclu un Accord de partenariat avec DPR)
9. Ligues et équipes de jeunesse
Ligues adultes privées

